

Balade urbaine
de proximité

SAINT-NICOLAS-GARE-GABUT

Mercredi 18 octobre 2017

16 °C



1.3 kms

Organisateur :

Mairie de Proximité Centre

Tél : 05 46 51 53 03

Mél : kevin.gaillard@ville-laroche.fr



Parcours



Participants :

Daniel Baudin, Marceau Beranger, Mickaëlle Roch, Danielle Durand-Travel, René Simonneau, Jean-Jacques Faure, Monique Tournier, Marie-Christine Etienne, Huguette Hervé, Marie-Françoise Souc et Jacques Ruchaud

Patricia Friou, Jean-Marc Soubeste, Pierre Malbosc, Patrice Begaud, André Guyot, Fransisco Santos, Eric Noël, Gérald Auger, Olivier Golinvaux, Fabrice Malaussène, Sylvie Le Govic, Kevin Gaillard

Points relevés

Localisation	Demandes	Précisions	Préconisations in situ Préconisations après analyse
Quai Georges Simenon	Eclairage public	Lampadaires provisoires pas encore remplacés par des fixes.	Une inscription budgétaire a été faite pour 2018, il reste à attendre le vote du budget primitif. Cette inscription concerne rue Simenon qui est conditionnée par la position de la piste 2 roues et le quai Sénac de Meilhan.
Quai Georges Simenon	Voirie	Manque de signalétique.	Cela a déjà été fait au niveau des entrées de la zone 30. Cela devrait devenir une zone partagée d'ici la fin des travaux du PAPI.
Rue de l'Armide	Propreté urbaine	Poubelles de la « Belle du Gabut » en extérieur qui sont problématiques d'un point de vue esthétique.	Ce sujet est du ressort de la Belle du Gabut. Pour l'emplacement, voir avec les Affaires culturelles et les Affaires immobilières de la Ville pour limiter l'impact pour les riverains l'année prochaine.
Rue de l'Armide	Police municipale	Tapage nocturne régulier de la « Belle du Gabut ».	Pour information, la Police municipale compte depuis le 1 ^{er} septembre 36 agents, dont 24 de jour, à effectif complet. La Police municipale est intervenue très régulièrement pendant la saison pour contrôler l'activité de la Belle du Gabut, ainsi que le niveau sonore émis. Les seuils n'ont pas été dépassés et il faut préciser que certains bars à proximité ont pu contribuer aux nuisances sonores ressenties par les riverains.
Rue de l'Armide	Affaires culturelles	Quel projet sur le site pour l'avenir ?	La Municipalité s'est prononcée favorablement à une deuxième année pour la SAS Petite Lune. Les conditions vont être revues pour renforcer les contraintes pesant sur l'exploitant, notamment quant à son impact sur les riverains.
Place de la Petite Sirène	Police Municipale	Nuisances sonores régulières des bars de la Place.	La Ville peut intervenir pour l'ivresse mais comme ce sont des propriétés privées, ces voies doivent être ouvertes au public pour que la PM soit compétente pour intervenir. La brigade de nuit passe régulièrement par cette zone. Le gérant de l'établissement a été rencontré le jour J.
Avenue du 123 ^{ème} Régiment d'infanterie	Voirie	Demande d'une piste cyclable dédiée sur l'esplanade.	Demande refusée car cela ne fonctionnera pas dans les faits.
Avenue du 123 ^{ème} Régiment d'infanterie	Police municipale	Verbalisation des motos qui stationnent et se déplacent illicitement sur l'esplanade.	La Police Municipale va renforcer sa vigilance sur ce secteur en verbalisant les contrevenants.

<i>Avenue de Colmar</i>	Eclairage public	Eclairage peu lumineux.	L'éclairage a été modifié en conséquence.
<i>Avenue de Colmar</i>	Affaires immobilières	Problème de débordement sur trottoir du restaurant « La Marée ».	Prise de contact le jour J avec le gérant qui déplace son mobilier et assure qu'il laissera le passage à découvert. La Ville est déjà intervenue à plusieurs reprises par courrier pour lui demander le respect de son droit de terrasse et de l'amodiation. Vérifier si cela est suivi d'effet en lien avec le comité de quartier.
<i>Avenue de Colmar</i>	Mairie de proximité	L'ardoise présentant les menus, en métal, est dangereux dans sa partie basse.	Un courrier va être adressé au propriétaire pour lui demander de retirer ou de sécuriser son dispositif, notamment pour les enfants.
<i>Boulevard Joffre</i>	Propreté urbaine	Problème de propreté devant la Gare.	La Ville va étudier les différentes propriétés et adresser des courriers aux responsables pour soulever ce sujet. La Gare est propriétaire de l'ensemble du site concerné (parcellaire disponible à la mairie de proximité). Un courrier va donc lui être adressé.
<i>Avenue de Colmar</i>	Police municipale	Problème de stationnement devant l'Hôtel Mercure	La Police Municipale a noté cette information et tâchera d'être attentive à l'avenir.
<i>Boulevard Joffre</i>	Propreté urbaine	Demande de désherbage le long du trottoir.	Le service est intervenu la semaine d'après pour désherber.
<i>Avenue du Général de Gaulle</i>	Police municipale	Un passage de la Police municipale est demandé pour veiller au bon déroulé de la soupe populaire.	La Police municipale passe régulièrement dans cette zone, ainsi que dans le square situé à côté.
<i>Place de la Motte Rouge</i>	Voirie	Demande de remise en place de la borne permettant de bloquer les voitures qui ne souhaitent pas contourner la place.	La borne actuelle a été déplacée sur un autre site. Une nouvelle sera remise en marche au premier semestre 2018 à l'issue des réflexions menées avec le Maire et la Préfecture quant à la sécurisation des espaces publics (uniquement pour les manifestations d'importance dans tous les cas). La Police municipale va aussi renforcer ses interventions sur cette zone.
<i>Place de la Motte Rouge</i>	Mairie de proximité	Les véhicules de la Ville passent régulièrement par le sens interdit.	Une note de service à l'attention de tous les agents va être réalisée suite aux aménagements évoqués précédemment pour rappeler les règles de circulation autour de la Place.
<i>Place de la Motte Rouge</i>	Voirie	Remettre le bloc piéton qui a été retiré	Effectivement, ce bloc piéton devrait être remis en place. Fait.
<i>Avenue de Colmar</i>	Voirie	Des potelets ont été installés du côté de la résidence Alsace pour limiter le stationnement anarchique mais l'espace entre chaque poteau rend toujours possible le stationnement.	La Police municipale est intervenue régulièrement pour sanctionner les contrevenants. En parallèle, la Voirie travaille sur une reprise des potelets pour bloquer tout stationnement possible.

Problématique des déjections canines

Cette demande est récurrente. En effet, les incivilités en la matière sont nombreuses malgré les investissements de la Ville en la matière. Il existe plus de 120 points de distribution à l'heure actuelle sur le territoire de la commune et une cartographie a été mise en place sur le site de la Ville.

Cette application est interactive permet aussi de se géolocaliser en direct et de savoir en temps réel la distance des sacs à déjections canines les plus proches.

Il faut noter que plus d'un million de sacs sont actuellement distribués avec une efficacité à relativiser. Des réflexions sont en cours pour déterminer la meilleure politique en la matière.

Mairie de Proximité Secteur Centre

Ces balades urbaines ont été organisées par la nouvelle mairie de proximité du secteur Centre (33 000 habitants et neuf quartiers). La Municipalité a souhaité mettre en place ce nouveau service de proximité dont les principales missions sont de développer et d'animer des projets sur le territoire mais aussi de prendre en compte les demandes quotidiennes des habitants pour une plus grande réactivité.

Pour information, nos locaux sont situés 18 place Saint Michel et vous pouvez nous contacter au 05 46 51 53 03.